

Collège Saint Exupéry Saint Nicolas de Port Conseil d'administration du mardi 3 février 2009 Motion présentée par les professeurs

Le Principal du collège a présenté au Conseil d'Administration sa répartition de la DHG pour l'année scolaire 2009-2010. Nous tenons à le remercier de la transparence avec laquelle il a exposé aux professeurs ses propositions.

L'enveloppe dont il dispose l'oblige à faire des choix quant à l'affectation des moyens, ce qui est donné aux uns est repris aux autres. Malgré le nombre constant d'élèves, nous perdons une classe et de ce fait, avons moins d'heures. Cela conduit à des resserrements de structure donnant des effectifs moyens beaucoup plus lourds sur les niveaux 6^{ème} 5^{ème} et 3^{ème}. La création d'un poste d'allemand se fait en compensation de la suppression d'un poste de lettres modernes. Rappelons ici que la création du poste d'allemand nous a été refusée l'an dernier avec une dhg alors en hausse, aucun poste supplémentaire ne nous avait été attribué.

Les horaires d'enseignement sont en baisse d'une demi-heure sur le cycle central en mathématiques et en français. Toutes les heures prévues pour l'aide ou le soutien sont en heures supplémentaires et n'apparaissent pas dans les heures postes. Nous dénonçons que l'ensemble des dispositifs d'aides (y compris l'accompagnement éducatif) soit exclusivement prévu en heures supplémentaires, c'est à dire se finance exclusivement par les suppressions des postes dans le service public d'éducation.

Une DHG permettant des groupes classes de 24 élèves maximum est nécessaire pour sortir de ces situations obligeant toujours à faire des choix. Le coût horaire et humain n'est pas extravagant : Cela conduirait à trois divisions de plus, avec une augmentation des besoins horaires pour les disciplines de l'ordre de 12 ou 13 heures en mathématiques et français, de l'ordre de 6 heures, voire moins dans d'autres disciplines. Ces moyens, nous les avons en lettres, sans la suppression de poste annoncée. Nous les avons dans les années précédentes si les départs en retraites avaient été remplacés.

La baisse démographique, souvent évoquée comme justificatif à la suppression massive de postes dans l'Education Nationale, ne justifie plus la baisse de DHG constatée car l'effectif élèves prévu pour l'an prochain est identique à celui de cette année.

Nous ne pouvons cautionner à l'échelon local, une telle politique éducative. Les derniers projets en cours alimentent notre inquiétude. La restriction des moyens humains, la place de plus en plus grande faite aux heures supplémentaires, ne permettent plus un travail dans de bonnes conditions, pour les professeurs et les élèves.

Aussi, malgré la qualité du travail de Monsieur le Principal, nous ne pouvons accepter une telle DHG, tant par les repartitions envisagées qui ne peuvent en aucun cas être satisfaisantes qu'au vu de l'insuffisance de l'enveloppe allouée. Nous voterons contre cette DHG et invitons les autres membres du Conseil d'Administration à faire de même.